

# Pluriel bienvenue

Pour qu'hospitalité rime avec sérénité

**Pluriel bienvenue** est une offre destinée aux organismes qui accueillent occasionnellement ou régulièrement des groupes de visiteurs étrangers en France, à partir de 10 personnes.

**Pluriel bienvenue** est un contrat complet, intégrant l'assistance et l'assurance.



## Cible

### SOUSCRIPTEUR

Toute personne morale entreprise, collectivité, association, école...) ayant son siège social en France métropolitaine, en Principauté de Monaco ou dans les départements français d'outre-mer.

### ASSURÉS

Visiteurs désignés par le souscripteur.

## Formules

### FORMULE ANNUELLE

Pour ceux qui accueillent régulièrement des visiteurs étrangers.

### FORMULE TEMPORAIRE

Pour ceux qui organisent des rencontres occasionnelles.

## Couverture

### NATURE

Sont couverts les séjours professionnels (stages de formation, visites d'usines, rencontres inter-entreprises, séminaires...) et de loisirs (jumelages, séjours linguistiques, voyages organisés...).

### DURÉE

De 1 semaine à 4 mois pour la France, avec des déplacements autorisés de 30 jours maximum dans les pays européens couverts.

## Couverture géographique

France (y compris DOM) et Europe (Espace Schengen\*, ainsi que Royaume-Uni et Irlande).

\* Espace Schengen : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



- Une garantie Responsabilité civile incluse dans le contrat
- Couverture jusqu'à 4 mois de séjour

## Tableau des montants de garanties Pluriel bienvenue

PRESTATIONS D'ASSISTANCE	Montants de garanties TTC**
<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU DE BLESSURE LORS DU SÉJOUR</b>	
Transport / Rapatriement	Frais réels
Prolongation de séjour si retour impossible à la date initialement prévue	60 € / nuit x 10 nuits
Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés	aller simple**
Accompagnement des enfants assurés de moins de 15 ans : venue d'un proche ou d'une personne désignée	aller-retour**
Présence hospitalisation si rapatriement impossible avant 7 jours : venue d'un proche au chevet de l'Assuré hospitalisé - Transport - Hébergement	aller-retour** 60 € / nuit x 7 nuits
Remboursement complémentaire des frais d'hospitalisation : Espace Schengen + UK + Irlande <i>Franchise par sinistre</i>	30 000 € 80 €
Avance des frais d'hospitalisation : Espace Schengen + UK + Irlande	30 000 €
Remboursement des soins d'urgence dentaire en cas d'accident	150 €
<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE DÉCÈS</b>	
Transport en cas de décès de l'Assuré : - Transport du défunt vers le lieu des obsèques - Frais de cercueil ou d'urne	Frais réels 800 €
Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés	aller simple**
Présence d'un proche en cas d'inhumation provisoire ou définitive hors du pays de domicile : - Transport - Hébergement	aller-retour** 60 € / nuit x 2 nuits
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	aller-retour**
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b>	
Assistance juridique en cas d'accident de la circulation : - Avance de la caution pénale - Avance des honoraires d'avocat	15 300 € 3 100 €
Informations voyage	

GARANTIE D'ASSURANCE	Montants de garanties TCA**
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b>	
Dommages corporels et matériels confondus dont dommages matériels	4 500 000 € / événement 75 000 € / événement

\* Les montants de garanties s'entendent TTC et TCA au taux légalement en vigueur.

\*\* En train 1<sup>re</sup> classe ou avion classe économique.